

Wolu-Inter-Quartiers ASBL

Avenue du Capricorne, 1A - 1200 Woluwe-Saint-Lambert

T : 02/762 39 44 - courriel : info@winq.be

N° d'entreprise : 0452667029 - Argenta BE77 9795 4933 4142



Woluwe-Saint-Lambert, le 29/01/2026

Collège des Bourgmestre et Échevins
Hôtel Communal de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Concerne : Demande de permis d'urbanisme concernant le bien situé av. de Mai, 278
réf. [18/PU/1991395](#).

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous faire part de nos remarques concernant ce dossier.

La demande porte sur la régularisation de la division d'une maison unifamiliale en trois logements distincts. A notre sens, la régularisation tel quel ne répond pas aux besoins et au enjeux de notre commune.

En effet, la division en trois logements implique la création de locaux commun, et l'imperméabilisation quasi-totale de la parcelle n'est pas acceptable alors que les défis du réchauffement climatique et de la gestion des eaux pluviales s'intensifie dans notre région.

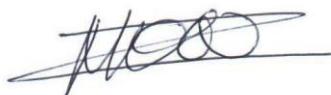
Nous pensons que le rez-de-chaussée abrite suffisamment d'espace pour y créer un local vélo ainsi qu'un local poubelle en empiétant sur le « garage 1 » inutilement profond par exemple. La buanderie pourrait également être déplacé au sous-sol en occupant une partie de la chaufferie de plus de 35m².

Concernant l'imperméabilisation de la parcelle, nous souhaitons que la zone de récul soit d'avantage désimperméabilisé et réponde au RRU et RCU. L'idéal serait de rationaliser les portes de garages en une seule entrée libérant une réelle zone de plantation. Sinon, il est possible de rendre à la pleine terre l'espace entre les deux garages et de ne garder imperméable que l'emprise des roues des véhicules, et bien entendu l'accès piéton à la porte d'entrée.

Quant au jardin, nous comprenons que son orientation ne lui procure pas beaucoup d'ensoleillement. Cependant, il est possible d'aménager une terrasse légèrement surelevée en bois afin de laisser, sous cette dernière, de la pleine terre capable d'absorber les eaux pluviales.

Nous souhaitons être convoqués à la commission de concertation qui traitera de ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.



Nicolas Moulin,
Pour Wolu-Inter-Quartiers